

Le terrain et ses abords:

- Le projet de construction se situe sur la commune de FAREINS (AIN) (01480) dans Chemin du Rivelin.
- La parcelle est cadastrée AL N°359 pour une surface de 667m² .
- Le projet s'implante dans un quartier à caractère traditionnel avec des maisons individuelles de faible densité.
- Le terrain dispose d'un relief régulier.
- Les abords sont constitués de maison d'habitation de type régional de faible densité.
- Aucune plantation n'est présente sur le terrain avant travaux.

Le Projet :

- La maison sera implantée en respectant la zone de constructibilité définie par le règlement de la Commune et de FAREINS (AIN)
- La construction sera faite selon les volumétries, typologies, qui rappelleront ceux des bâtiments existants aux alentours.
- La maison sera implantée de sorte qu'elle profite au maximum des espaces verts en prenant en compte l'ensoleillement.
- L'accès au logement se fera côté SUD .
- Le projet sera composé d'un rez-de-chaussée plus un garage accolé à l'habitation .
- La toiture sera réalisée en Terre Cuite Omega Max Vieux Toits avec une pente à 35% et des débords de toit en Alu Blanc de 40 cm en façade .
- L'enduit sera en Gratté G20 chez Parexlanko
- Les menuiseries extérieures seront en PVC et Alu Blanc avec des Roulants Motorisés Centralisés .

Aménagement paysager :

- L'accès au terrain sera réalisé côté SUD depuis la voie interne de la Commune " Chemin du Rivelin " .
- Les clôtures (à charge du client) feront l'objet d'une demande ultérieure.
- Les terres de mises en oeuvre seront réparties autour de la construction de manière à retrouver le terrain naturel.
- Les espaces non construits seront traités avec soin, engazonnés et végétalisés.
- 2 arbres de haute tige et d'essences locales seront plantés
- L'accès à la parcelle sera non clos et permettra le stationnement de deux véhicules à l'extérieur et 1 place de stationnement à l'intérieur du garage.
- L'espace de circulation et de manœuvre jusqu'à la porte de garage sera traité en gravillons fins afin de permettre une perméabilité naturelle des eaux de pluie.

Réseaux :

- Les branchements EDF, FT, AEP,EU seront raccordés aux réseaux publics.
- une cuve de 5m3 sera prévu pour les EP au Nord du Terrain

- Emprise au sol de la construction = 134.67 m² pour 183 m² maximum.
- Surface terrain est de 667 m², l'accès et cheminement gravillonnées sont de 84.56 m², l'emprise au sol étant de 134.67 m², nous avons alors 667- 84.56-134.67 = 447.77 m² de surface de pleine terre pour 100.05 m² minimum.

Nous avons une surface de toiture à 30% de 160 M², donc 160 /10*0.3=4.8 m3,
nous avons prévu une cuve EP de 5m² avec debit de fuite de 2l/s avec rejet dans réseaux Ep du Lotissement

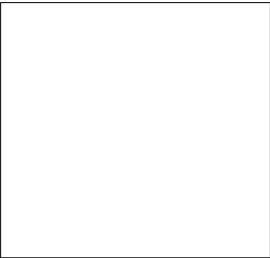
Tuiles Terre Cuite Omega
Max Vieux Toits



Enduit de façade Gratté G20 chez
Parexlanko



Menuiseries PVC et Alu
Blanc



Ce document ne peut en aucun cas servir de plans d'exécution des travaux

Réf. projet :

Mme Catherine VALLINA-ALONSO

PCMI 4

23/06/2026

Echelle: